

Avoir part et prendre part à la transition verte

Anne-Marie Chapleau

Un certain serpent mythique proposait un jour à son auditrice de se laisser mener par la tendance totalisante de son désir (Gn 3,1-6). Discours trompeur, certes, mais qui faisait s'insinuer en elle des rêves de grandeur, de jouissance sans limites, de chemins larges et dégagés vers le bonheur. Il suffisait de saisir, de dévorer, d'accaparer pour basculer du côté des dieux, quitte à effacer la place de l'Autre.

Alain Deneault, philosophe et essayiste bien connu, montre à sa manière, dans son ouvrage *Le totalitarisme pervers*, publié en 2017 chez Écosocioété, comment cette logique pernicieuse préside aux politiques d'une grande multinationale du secteur des énergies fossiles (Total). Le portrait qu'il brosse est effrayant ; on a l'impression de regarder une pieuvre étendre ses tentacules pour étouffer le monde. Ce n'est, hélas !, qu'un exemple parmi bien d'autres.

Nos gouvernements élus sont-ils des remparts efficaces contre ces pouvoirs destructeurs qui, transcendant les frontières, englobent l'avenir? On peut en douter. Alors que nous fonçons tête baissée vers un basculement climatique désastreux, les subventions canadiennes aux énergies fossiles se seraient élevées à 600 millions de dollars en 2019 (IISD.org/gsi). De son côté, l'État québécois a injecté 120 millions de dollars dans le secteur pétrolier ces huit dernières années, selon *Le Devoir* (16 septembre 2020). Le gouvernement Legault a déjà dit, avant même les audiences du BAPE, qu'il était favorable au projet de GNL Québec d'une usine de liquéfaction de gaz naturel au Saguenay.

Le bien commun se fait voir ailleurs

Et le bien commun? Il peut aller se faire voir ailleurs. Et il se fait, ou plutôt son souci se fait effectivement voir ailleurs, au sein d'une multitude de groupes citoyens, d'organismes de défense des droits de l'homme, de

Nos gouvernements élus sont-ils des remparts efficaces contre ces pouvoirs destructeurs qui, transcendant les frontières et englobent l'avenir? On peut en douter.



Alain Deneault, auteur du livre *Le totalitarisme pervers*.

la justice et de la nature, de plus en plus réseautés. Ces groupes recrutent des universitaires engagés, des étudiants, des citoyens et des artistes avertis, bref des gens ordinaires. Ce sont ces gens-là qui font naître et soutiennent les initiatives qui transforment, un geste à la fois, l'allure des quartiers (pensons aux ruelles vertes) et retissent le tissu social. Ils travaillent aussi à promouvoir une transition verte et juste.

Pour une transition verte et juste

Au moins trois propositions majeures sont actuellement sur la table : d'abord les « 101 idées pour la relance », promues par les auteurs du *Pacte pour la transition*, dont le metteur en scène Dominic Champagne et l'écosociologue Laure Waridel ; puis le projet « Québec ZéN (zéro émission nette) », mis de l'avant par le Front commun pour la transition énergétique, qui représente des regroupements citoyens, des ONG environnementales et



La diversité des initiatives devient une force qui permet de rallier tout un éventail d'acteurs sociaux. À la dilatation de la menace, elles opposent une diversification de l'engagement.

Le pacte pour la transition propose 101 idées pour la relance.

d'autres organisations de la société civile comme des syndicats et des organismes communautaires ; enfin la proposition du G15+, un regroupement de 15 leaders économiques, syndicaux, sociaux et environnementaux.

Loin d'être en compétition, ces initiatives sont complémentaires et vont dans la même direction. Leur diversité devient une force qui permet de rallier tout un éventail d'acteurs sociaux. À la dilatation de la menace, elles opposent une diversification de l'engagement. Ces trois initiatives se rejoignent dans leurs grandes orientations :

- Prendre au sérieux les données scientifiques sur la crise climatique et faire les choix qui s'imposent pour atteindre la carboneutralité en 2050 ;
- Promulguer une *Loi climat*, assortie d'un plan d'action pour financer la transition ;
- Miser sur le débat public, l'éducation et la concertation ;
- Conjuguer respect des droits de l'homme et protection du climat, de la nature et de la biodiversité ;
- Inciter tous les paliers de gouvernement à s'engager ;
- Couvrir tous les secteurs de l'activité économique (énergie, transport, agriculture, santé, consommation, santé, industrie, aménagement du territoire, emploi, etc.) ;
- Construire la résilience des communautés et ne laisser personne derrière (transition juste).

Toutes ces initiatives proposent des actions concrètes pour atteindre leurs objectifs.

Avoir part et prendre part

Dans une conférence disponible sur le Web, la théologienne et moraliste Dominique Coatanéa rappelle que le bien commun repose sur une conception de la justice qui permet à tous d'avoir part et de prendre part. Le premier terme, « avoir part », renvoie à cette notion de la « destination universelle des biens de la terre ». Le second, « prendre part », engage la participation de tous – chacun selon ses compétences – à l'œuvre commune qu'est l'édification de sociétés humaines justes, et reliées aux autres créatures de la « maison commune ».

Sans doute que peu de ces artisans du bien commun citeraient la Bible ou se réclameraient de l'enseignement social de l'Église pour justifier leur engagement. Mais tous, à leur manière, contestent en pratique le raisonnement sinueux de l'antique reptile. Ils redessinent, un trait à la fois, la place des laissés pour compte, des enfants de demain, de tous les vivants, la place de l'Autre.

Anne-Marie Chapleau est bibliste et professeure à l'Institut de formation théologique et pastorale de Chicoutimi.

